



Paris, le 8 septembre 2016.

Madame Audrey Azoulay  
Ministre de la Culture et de la  
Communication  
3 rue de Valois  
75001 PARIS

Objet : préavis de grève pour le 15 septembre 2016.

Madame la Ministre,

La loi Travail a été adoptée cet été avec le recours répété au 49.3, procédure antidémocratique s'il en est.

Il n'en demeure pas moins que ce texte législatif continue d'être, à juste titre, rejeté par la grande majorité des citoyens.

Avec d'autres organisations syndicales, la CGT en exige aujourd'hui l'abrogation.

C'est pourquoi, face à la surdité et à l'autoritarisme du gouvernement auquel vous appartenez, notre Confédération appelle à une nouvelle journée de mobilisation unitaire et interprofessionnelle le jeudi 15 septembre 2016.

Dans le secteur de la Culture, ce sera l'occasion de dire haut et fort que la page des salaires n'est pas tournée, et que de nouvelles mesures doivent être prises en urgence, dont l'abrogation de la RIFSEEP.

Il faut également arrêter immédiatement toutes les suppressions d'emplois et procéder aux créations de postes nécessaires, dans les filières administratives, techniques, scientifiques et des métiers d'art.

Les missions publiques doivent être respectées et confortées. C'est pourquoi le Ministère de la Culture et de la Communication doit exercer de plein droit sa tutelle sur les établissements de droit public et de droit privé, et, de fait, mettre un terme à l'autonomie de gestion de ces derniers ainsi qu'à l'externalisation des missions.

Dans le secteur des musées et domaines, il est nécessaire de stopper la politique de marchandisation du réseau muséal :

- en annulant la décision d'ouverture des musées 7 jours sur 7.
- en cessant immédiatement les prêts d'œuvres à des fins commerciales qui les mettent en danger ainsi que le Patrimoine culturel.

C'est pour cela que le SNMD CGT-Culture appelle tous les personnels du Ministère de la Culture et de la Communication, agents et salariés de droit public et droit privé à cesser le travail le 15 septembre 2016. En conséquence, la présente correspondance vaut préavis de grève pour la journée du 15 septembre 2016 et pour les nuitées en amont et en aval.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Pinson', enclosed within a blue oval scribble.

Françoise PINSON.  
Secrétaire Générale.